

## ANNEXE 10 : LABORATOIRES SELECTIONNES POUR L'ACRRECITATION ET CRITERES DE LEUR SELECTION

### 1. LABORATOIRES SELECTIONNES POUR L'ACRRECITATION

Laboratoires	Référentiel d'accréditation
Laboratoire de Chimie Alimentaire et Résidus	ISO/CEI 17025 V 2017
Laboratoire de Microbiologie Alimentaire	

### 2. CRITERES DE SELECTION

Nous avons sélectionnés ces deux laboratoires sur la base des neuf critères suivants :

- Existence d'un système documentaire ;
- Compétence du personnel du laboratoire ;
- Conformité des locaux du laboratoire ;
- Méthodes d'analyses normalisées ou validées ;
- Volume d'analyses ;
- Disponibilité des équipements d'analyses ;
- Traçabilité métrologique ;
- Moyens de contrôle qualité des analyses ;
- Outils de vérification de l'efficacité du système.